

# الاتحاد الجزائري لكرة القدم

Fédération Algérienne de Football



## Communiqué de la réunion du Bureau Fédéral Du Mercredi 24 Juillet 2024

Le Président de la Fédération Algérienne de Football Monsieur **Walid SADI** a réuni le bureau fédéral en session ordinaire le 24 juillet 2024 par visioconférence.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, le président de la FAF M. Walid SADI a remercié les membres du bureau fédéral pour leur engagement et disponibilité. Le président de la FAF a souligné l'importance de bien préparer la nouvelle saison 2024/2025 pour garantir sa réussite et relever les défis de croissance de la discipline.

### **I – ACTIVITES DES LIGUES**

#### **1.1 - Ligue du Football Professionnel (LFP) :**

- a. Le bureau fédéral a entendu un exposé présenté par M. MESLOUG El Amine, soulignant les points importants relatifs aux dispositions prises par la LFP pour le démarrage de la nouvelle saison 2024/2025.
- Une réunion de coordination avec les présidents et représentants des clubs s'est tenue le 11 juillet 2024 à Alger, durant laquelle fut adopté le calendrier du championnat 2024/2025.
  - Une session de formation a été organisée par la LFP et la FAF sur les procédures d'enregistrement des joueurs sur les systèmes TMS (Transfer Matching System), DTMS ( Domestic Transfer Matching System) et la plateforme FAF Connect.
- b. **L'organe de Première Instance "OPI"** s'est réuni le 18 juillet 2024 pour examiner les demandes de la "licence de club" obligatoire pour prendre part au championnat de football professionnel de Ligue Une, conformément à la nouvelle réglementation de la Confédération Africaine de Football - CAF.

Les clubs remplissant les conditions	MC Alger / CR Belouizdad / CS Constantine / USM Alger / ES Sétif / ASO Chlef / JS Saoura / MC Oran / ES Mostaganem / Olympique Akbou
Les clubs qui doivent compléter leur dossier avant le 10 aout 2024	Paradou AC / JS Kabylie / USM Khenchla / MC El Bayadh
Les clubs ayant reçu un rejet de l'OPI et doivent introduire un recours auprès de l'Instance d'Appel "IA" avant le 10 aout 2024	NC Magra / US Biskra

- c. Le bureau fédéral a approuvé la recommandation du Collège technique national qui s'est réuni en visioconférence le 15 juillet 2024 pour examiner la demande des clubs concernant l'augmentation du nombre de joueurs étrangers. Décision a été prise d'augmenter le nombre d'enregistrement des joueurs étrangers de trois (3) joueurs à **cinq (5) joueurs**.

- Le joueur étranger recruté doit avoir joué au minimum cinq **(5) matchs internationaux officiels** avec sa sélection nationale.
- L'âge limite du joueur étranger est de **30 ans maximum** à la date d'enregistrement.
- Le club devant recruter un joueur et/ou entraîneur étranger doit obligatoirement verser au compte bancaire de la LFP, **une caution financière**, équivalente à douze (12) mois de salaires nets pour chaque personne recrutée. L'attestation de versement doit être jointe au dossier. Au terme du contrat liant le club et le joueur ou l'entraîneur, et si aucun contentieux financier n'est signalé, le club a le droit de récupérer la caution financière.
- La qualification d'un joueur étranger est subordonnée à l'obtention d'un **permis de travail** délivré par l'administration compétente. Le récépissé de dépôt de dossier faisant foi.
- L'approbation du dossier médical doit être un préalable à la qualification du joueur étranger.
- Tout joueur étranger enregistré dans un club ne peut être transféré dans le championnat professionnel ligue1 à un autre club qu'après avoir passé une période entre deux périodes d'enregistrement au sein de son nouveau club.

### **1.2 - Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA)**

- Le bureau fédéral a entendu un exposé présenté par M. KHARCHI Ahmed sur les préparatifs de la nouvelle saison 2024/2025, notamment la préparation des calendriers, l'inspection des stades et la rencontre avec les présidents des clubs.

### **1.4 – Rappel : Enregistrement des joueurs, staffs et dirigeants sur la Plateforme FAF/CONNECT :**

- Le bureau fédéral rappelle à toutes les structures affiliées, clubs et ligues, l'obligation d'utiliser la plateforme FAF/CONNECT dès la nouvelle saison 2024/2025 pour l'enregistrement des licences.
- Tous les clubs au niveau national devront remplir un formulaire d'identification qui sera distribué par les ligues pour accéder à la plateforme FAF/CONNECT.

## **II – EQUIPES NATIONALES**

### **2.1 - Equipe nationale A :**

- a. Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'équipe nationale A effectuera un regroupement pendant la date FIFA du 02 au 10 septembre 2024, durant laquelle elle affrontera la Guinée Equatoriale le **05 septembre 2024 à 20h00 au stade Miloud Hedefi d'Oran**. L'équipe nationale se déplacera juste après le premier match à Monrovia pour rencontrer son homologue du Libéria.

## **IV – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE :**

- a. Le bureau fédéral a entendu l'exposé du Directeur Technique National M. Amour MANSOUL sur les actions projetées au titre du deuxième semestre 2024 sur le plan de la formation, du développement, du football féminin, ainsi que des jeunes catégories.
- b. Le Directeur Technique National a fait part au bureau fédéral de l'évaluation technique de son département sur les différents tournois des jeunes catégories, qui ont permis la détection de jeunes talents d'un niveau extraordinaire et qui ont le potentiel pour renforcer à l'avenir les différentes sélections nationales.

La direction technique nationale en étroite collaboration avec les directions techniques des wilayas et régionales ont mis en place depuis le début de l'année en cours un plan de prospection qui a touché **66876 jeunes joueurs natifs de 2008, 2009 et 2010**. Cette opération a été ponctuée par l'organisation de grands événements à Oran :

- **Tournoi national KHODOR EL MUSTAKBAL (natifs 2008) remporté par la sélection régionale de Constantine.**
- **Tournoi national KHODOR EL MUSTAKBAL (natifs 2009) remporté par la sélection régionale d'Alger.**
- **Tournoi national KHODOR EL MUSTAKBAL (natifs 2010) remporté par la sélection régionale d'Alger.**
- **Festival national des Jeunes talents remportée par la sélection de la Wilaya de M'Sila"**

Le bureau fédéral qui accorde un intérêt particulier à l'émergence des jeunes talents, se félicite du travail accompli dans ce domaine par les ligues et leurs directions techniques et adresse ses vives félicitations aux lauréats ainsi qu'aux participants à ces éditions.

**c. Finales Play-offs U15 / U17 et U19 :** organisés à Tizi Ouzou les 22 et 23 juillet 2024.

- **U15 : Le Paradou AC a remporté le titre de champion d'Algérie U15** en battant l'ES Sétif (1-0).
- **U17 : Le Paradou AC a remporté le titre de champion d'Algérie U17** en battant le MT Bordj Bou Arreridj (1-0).
- **U19 : L'ES Sétif a remporté le titre de champion d'Algérie U19** en battant l'USM Oran (1-0).

Le bureau fédéral félicite le **Paradou AC** et l'**Entente Sportive de Sétif** pour cette consécration et leur souhaite davantage de succès à l'avenir.

**d. Encadrements des jeunes catégories :**

Afin de renforcer l'encadrement des jeunes catégories, il est fait obligation aux clubs de la Ligue Une et de la Ligue nationale de football amateur de disposer d'au moins **un préparateur physique** pour les jeunes catégories.

## **V – COMMISSIONS FEDERALES**

### **5.1 - Commission Fédérale des Finances :**

- a. Le bureau fédéral a entendu l'exposé du Président de la commission fédérale des finances de M. Djamil OULD AMAR, sur la situation financière de la FAF qui présente à ce jour un solde positif garantissant l'équilibre financier entre les dépenses et recettes, ce qui permettra de financer confortablement le plan d'action inscrit au titre de l'exercice 2024.
- b. Le bureau fédéral a recommandé la reconstitution de la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion) dès le mois de septembre prochain.

La "DNCG" sera chargée d'accompagner les clubs pour renforcer leur niveau managérial et d'assurer le contrôle juridique et financier de l'ensemble des clubs affiliés et s'assurer qu'ils répondent aux conditions fixées par les règlements nationaux et CAF pour prendre part aux compétitions.

### **5.2 - Commission Fédérale de l'Arbitrage :**

- a. Le bureau fédéral a entendu un exposé présenté par M. ABID CHARF Mehdi, sur le plan de préparation de la nouvelle saison 2024/2025

Une trentaine d'arbitres effectueront au mois d'aout une formation sur le système d'assistance referee VAR à l'académie de la VAR de la Confédération Africaine de Football - CAF en Egypte.

b. Le bureau fédéral a adopté le nouveau barème des indemnités des arbitres pour la saison 2024/2025.

### **5.3 - Commission de Coupe d'Algérie :**

- Le bureau fédéral a approuvé la démarche proposée par M. Lahcen TOMBOKTOU, président de la commission de Coupe d'Algérie, pour la mise en œuvre de la compétition durant la saison 2024/2025. Une circulaire explicative sera adressée aux clubs et ligues pour la préparation des éliminatoires.

### **5.4 – Audit des stades :**

- Le bureau fédéral a entendu l'exposé de M. AISSANI Alaeddine président de la commission d'audit technique des stades sur la mission d'inspection effectuée durant ce mois de juillet.

Les insuffisances relevées au niveau des stades visités feront l'objet d'un rapport qui sera adressé aux autorités compétentes pour la levée des réserves avant le début des championnats.

### **5.5 - Développement du Beach Soccer :**

- Le bureau fédéral a entendu l'exposé de M. Abdelkader BOUTEIBA, président de la commission de Beach Soccer, relatif aux trois tournois organisés les 27 et 28/06/2024 à Oran, les 30/06 et 01/07/2024 à Jijel et les 03 et 04/07/2024 à Tipaza. Le bureau fédéral se félicite de la réussite de ces opérations initiées dans le cadre de la promotion de cette discipline.
- Le bureau fédéral a donné son accord pour la programmation d'autres opérations de Beach Soccer durant le deuxième semestre 2024 afin de promouvoir davantage cette discipline.